CATALOGUE DES FORMATIONS

Janvier – Juin 2018

Institut de Recherche en Propriété Intellectuelle
Université Paris II Panthéon-Assas
www.irpi.fr

@IRPI_Paris_II
IRPI - Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI)

CALENDRIER DES FORMATIONS

(janvier – juin 2018)

Acteur majeur de la formation continue en PI, l'Institut de Recherche en Propriété Intellectuelle (IRPI) propose des formations courtes, directement orientées vers la pratique.

DROITS D'AUTEUR ET DROITS VOISINS

7 FÉVR.	RÉMUNÉRER LES AUTEURS : ASPECTS JURIDIQUES
14 FÉVR.	PUBLICITÉ : DROIT D'AUTEUR, DROITS VOISINS, DROIT À L'IMAGE
5 ET 6 MARS	OPTIMISER L'USAGE DES LOGICIELS LIBRES ET OPEN SOURCE
13 MARS	GÉRER LES CRÉATIONS DE SALARIÉS
14 MARS	RÉMUNÉRER LES AUTEURS : ASPECTS FISCAUX ET SOCIAUX
4 AVRIL	OPTIMISER LA FISCALITÉ DES DROITS D'AUTEUR ET DROITS VOISINS
15 MAI	LES NOUVEAUX ENJEUX DU DROIT DU DESIGN
5 ET 6 JUIN	MUSIQUE : DROIT D'AUTEUR ET DROITS VOISINS

MARQUES ET NOMS DE DOMAINE

20 MARS	LA RÉFORME DU « PAQUET MARQUES » ASPECTS PRATIQUES
12 AVRIL	LE NOM DE DOMAINE AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

BREVETS D'INVENTION

30 JANV.	RÉUSSIR SON CONTRAT DE RECHERCHE
24 ET 25 MAI	LES FONDAMENTAUX DES BREVETS
29 MAI	PROTÉGER ET VALORISER SES SECRETS D'AFFAIRES, IDÉES ET SAVOIR-FAIRE
25 JUIN	EXPLOITER SES BREVETS : CESSION, LICENCE, COPROPRIÉTÉ

LES TRANSVERSAUX

24 JANV.	LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS
14 ET 15 JUIN	LES FONDAMENTAUX DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
29 JUIN	BIG DATA, PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DONNÉES PERSONNELLES

Plus d'informations sur www.irpi.fr

7 février 2018

RÉMUNÉRER LES AUTEURS : ASPECTS JURIDIQUES

Bruno Ughetto,
Directeur du développement,
Cabinet D'autant plus Expertise

Guillaume Henry,
Avocat,
Cabinet Szleper Henry

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ Appréhender les modes de rémunération des auteurs.
- ✓ Maîtriser les conséquences fiscales et sociales de la rédaction des contrats.
- ✓ Identifier les rémunérations imposables et générant des charges sociales pour être en mesure d'anticiper les contentieux.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets.
Cas pratiques à résoudre en groupe.

Public concerné :

Juristes, responsables d'édition ou de production, collaborateurs des services comptables de diffuseurs de société de perception et de répartition.

Contenu :

- ✓ Rémunérer en droit d'auteur : avantages / inconvénients
- ✓ Rémunération proportionnelle ou forfait ?
- ✓ Régime de l'oeuvre collective / oeuvre de collaboration
- ✓ Influence du contrat de travail sur la rémunération des auteurs
- ✓ Payer les droits d'auteur à l'étranger
- ✓ Les conséquences fiscales et sociales
  - dans la rédaction des contrats : taux de TVA et obligations sociales
  - au niveau du contentieux : assignation / transaction

irpi
INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

14 février 2018

PUBLICITÉ : DROIT D'AUTEUR, DROITS VOISINS, DROIT À L'IMAGE

Laurence Veyssière,
Directeur juridique,
Betc

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ Connaître les spécificités du droit d'auteur, des droits voisins et du droit à l'image dans le secteur de la publicité afin de sécuriser et d'optimiser l'exploitation des droits et d'être en mesure de prévenir les litiges.
- ✓ Comprendre les spécificités du statut social des auteurs, artistes-interprètes et mannequins.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets.

Public concerné :

Tous responsables, dirigeants ou collaborateurs d'entreprise, juristes non spécialisés, devant intégrer les enjeux de la propriété intellectuelle dans leur activité.

Contenu :

- ✓ Protéger l'œuvre publicitaire
  - œuvre de commande / œuvre préexistante
  - rémunération des auteurs
  - cession des droits de l'agence à l'annonceur
- ✓ Identifier et prévenir les atteintes
  - contrefaçon
  - concurrence déloyale
  - agissement parasitaire
- ✓ Exploiter les droits des artistes et des mannequins
  - statut
  - prestation / droits
  - rémunération
- ✓ Exploiter l'image d'un bien : du droit d'auteur au droit de la propriété

irpi INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

5 et 6 mars 2018

OPTIMISER L'USAGE DES LOGICIELS LIBRES ET OPEN SOURCE

Philippe Laurent, Avocat, *Cabinet MVVP*

Benjamin Jean, Directeur, *inno³ SAS*

2 jours

1300 €

Objectifs :

- ✓ Comprendre les concepts clés liés aux logiciels libres et open source.
  - modèles économiques
  - avantages et les risques
  - licences de logiciels libres et open source
- ✓ Appréhender les droits de propriété intellectuelle dans un contexte ouvert et collaboratif.
- ✓ Assimiler le rôle des différents acteurs et la nécessité du dialogue entre les équipes techniques et juridiques pour la bonne conduite des projets.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets.
Exercices à résoudre en groupe.

Public concerné :

Juristes, ingénieurs et responsables de projets R&D, dirigeants de PME innovantes, avocats, conseils en propriété industrielle, consultants.

Contenu :

- ✓ La propriété intellectuelle des logiciels libres
  - droit d'auteur, brevets, marques
  - rappel sur les limites de la protection
- ✓ Définitions et particularités des licences libres et open source
- ✓ Les principales différences entre les licences : obligations diverses, copyleft et degrés de permissivité.
- ✓ Assurer le respect des licences, identifier et résoudre les situations d'incompatibilité
- ✓ Identifier les licences des différents composants du logiciel (audit de code)
- ✓ Les bonnes pratiques
  - de développement interne
  - de répercussions contractuelles
- ✓ Les modèles économiques de l'open source

irpi INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

13 mars 2018

GÉRER LES CRÉATIONS DE SALARIÉS

Pierre Massot,
Avocat,
Cabinet Arénaire

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ Savoir évaluer les contraintes et les risques juridiques en présence de créations de salariés.
- ✓ Être en mesure de prendre les précautions nécessaires pour éviter les conflits.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant et de la jurisprudence récente. Exercices à résoudre en groupe.

Public concerné :

Juristes, responsables propriété intellectuelle, collaborateurs de services RH ou financiers.

Contenu :

- ✓ État des lieux
  - influence des relations de travail : organisation, facteur humain et contrats
  - situations à risques
- ✓ Régime juridique et mise en œuvre sur le terrain
  - propriété intellectuelle et droit du travail : loi applicable, modalités de cession des créations à l'entreprise
  - rémunération du créateur (exemples pris dans différents secteurs)
- ✓ Comment organiser la cession des droits en pratique
  - check-list des précautions à envisager en amont : charte de création, clauses contractuelles…
  - aperçu de la procédure en cas de conflit

irpi INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

14 mars 2018

RÉMUNÉRER LES AUTEURS : ASPECTS FISCAUX ET SOCIAUX

Bruno Ughetto,
Directeur du développement,
Cabinet D'autant plus Expertise

Guillaume Henry,
Avocat,
Cabinet Szleper Henry

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ Connaître les principes de rémunération en droit d'auteur.
- ✓ Appliquer convenablement la législation fiscale et sociale.
- ✓ Optimiser le traitement fiscal des droits d'auteur.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets.
Cas pratiques à résoudre en groupe.

Public concerné :

Comptables, responsables ressources humaines, Juristes, collaborateurs de sociétés de perception et de répartition, diffuseurs d'oeuvres, artistes-auteurs

Contenu :

- ✓ Les principes de rémunération des droits d'auteur;
- ✓ La cohérence entre le mode de rémunération choisie et le statut social et fiscal de l'auteur;
- ✓ Les catégories d'imposition des droits d'auteur et leurs conséquences en terme d'abattements fiscaux;
- ✓ La bonne application du précompte des charges sociales et de la TVA;
- ✓ Les obligations fiscales :
  - Application des taux de TVA
  - Conditions d'application de la TVA à la source
- ✓ Les déclarations fiscales et sociales à la charge du diffuseur des œuvres.

irpi
INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

4 avril 2018

OPTIMISER LA FISCALITÉ DES DROITS D'AUTEUR ET DROITS VOISINS

Stéphanie Maury, Avocat, *Cabinet Stéphanie Maury*
Avec la participation de **Laurence Boisseaux**, *Direction financière de la Sacem*

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ La fiscalité : une contrainte, mais aussi un outil. Apprenez à vous en servir pour sécuriser vos droits.
- ✓ Savoir déterminer la qualification fiscale pertinente des rémunérations versées en contrepartie des prestations des auteurs et artistes.
- ✓ Identifier les charges financières et déclaratives liées à ces rémunérations.
- ✓ Adapter la rédaction des contrats conclus avec les auteurs ou artistes en fonction de chaque situation afin d'être en mesure d'en maîtriser les incidences fiscales.
- ✓ Éviter les risques de redressement.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets.
Cas pratiques de mise en situation de médiation.

Public concerné :

Juristes, collaborateurs de services RH, financiers ou comptabilité, éditeurs et producteurs, avocats, conseils en propriété industrielle.

Contenu :

- ✓ La fiscalité du contrat signé avec un auteur / un artiste interprète :
  - qualifier la prestation et déterminer la nature de la rémunération associée (salaire, droit d'auteur, rémunération complémentaire…)
  - mesurer les incidences des conventions collectives
  - le cas particulier des journalistes
- ✓ Les obligations fiscales de l'employeur / du cessionnaire :
  - précompte de TVA et de cotisations sociales
  - déclaration annuelle de données sociales
  - retenue à la source d'impôt sur le revenu
- ✓ La fiscalité du contrat de cession de droits sur une œuvre
  - qualifier les droits cédés : constituent-ils un actif de l'entreprise ?
  - obligations comptables et déclaratives lorsqu'une partie réside à l'étranger
  - cas d'application d'une convention fiscale bilatérale
  - sécuriser la clause « redevances » (à adapter selon les pays !)
- ✓ Les mesures fiscales d'encouragement

irpi
INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

15 mai 2018

LES NOUVEAUX ENJEUX DU DROIT DU DESIGN

Patrice de Candé,
Avocat,
Cabinet Candé - Blanchard - Ducamp

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ S'adapter aux évolutions de la jurisprudence sur les conditions de la protection du droit d'auteur en prenant en compte le régime de protection spécifique des dessins et modèles.
- ✓ Etablir une stratégie de dépôt.
- ✓ Percevoir l'influence sur la rédaction des contrats des évolutions du droit général des obligations et de la nouvelle exigence de formalisme dans les cessions de droit.
- ✓ Maîtriser l'action / réaction face à la contrefaçon.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets.
Exercices pratiques.

Public concerné :

Juristes, professionnels du design en entreprise ou en agence, collaborateurs de services propriété industrielle, de cabinets conseils ou de cabinets d'avocats.

Contenu :

- ✓ Historique et nouveaux enjeux du droit des dessins et modèles
- ✓ Conditions de la protection par le droit d'auteur et par le droit spécifique des dessins et modèles
- ✓ Eléments à prendre en compte lors du dépôt
- ✓ Titularité / contrats d'exploitation
- ✓ Contrefaçon (action-réaction-mesures préparatoires à une action)

irpi
INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

5 et 6 juin 2018

MUSIQUE : DROIT D'AUTEUR ET DROITS VOISINS

Carole Guernalec,
Directeur juridique,
Warner Chappell Music France

2 jours

1300 €

Objectifs :

- ✓ Comprendre les relations contractuelles entre les différents acteurs du secteur de la musique.
- ✓ Sécuriser et optimiser l'exploitation des droits.
- ✓ Être en mesure de prévenir les litiges.
- ✓ Appréhender les mécanismes de gestion collective des droits.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets.
Analyse de contrats.

Public concerné :

Juristes, collaborateurs de sociétés d'édition ou de production musicale, managers, *business affairs*, collaborateurs de sociétés de gestion et de perception, avocats.

Contenu :

- ✓ Les acteurs et leurs relations
  - auteur / éditeur
  - artiste, producteur, distributeur
  - plateformes de téléchargement
- ✓ L'exploitation des droits
  - contrat d'édition
  - contrat d'artiste
  - contrat d'engagement et de cession
  - licence
  - contrat de distribution
- ✓ La gestion collective des droits

irpi INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

20 mars 2018

LA RÉFORME DU « PAQUET MARQUES » ASPECTS PRATIQUES

Julien Canlorbe,
Avocat,
Cabinet Meridian

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ Connaître les principales nouveautés introduites par le « paquet marques ».
- ✓ Adapter la gestion de son portefeuille au nouveau régime de protection des marques.
- ✓ Maîtriser les principes applicables aux procédures devant l'EUIPO.
- ✓ Anticiper les nouveautés liées à la transposition de la directive et identifier les points de vigilance.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets, analyse de cas.

Public concerné :

Juristes d'entreprises, collaborateurs de cabinets de conseil.

Contenu :

- ✓ Les nouvelles pratiques des offices
  - le dépôt et les taxes
  - les signes admissibles
  - l'opposition
- ✓ Le choix et l'exploitation de la marque
  - motifs absolus et motifs relatifs
  - obligation d'usage
  - la définition des actes de contrefaçon
- ✓ Les précautions à prendre et les pièges à éviter :
  - le renforcement de l'obligation d'usage
  - le nouveau régime des procédures administratives

irpi INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

12 avril 2018

LE NOM DE DOMAINE AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

Marie-Emmanuelle Haas,
Avocat,
Cabinet Me Haas

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ Envisager le nom de domaine comme un outil de développement pour l'entreprise.
- ✓ Comprendre le système de nommage et son organisation.
- ✓ Appréhender les ressemblances et les différences entre noms de domaine et marques pour une gestion cohérente.
- ✓ Être en mesure de contrôler la présence de l'entreprise sur Internet.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets.
Cas pratiques à résoudre en groupe.

Public concerné :

Responsables marques et/ou noms de domaine, responsables informatiques, collaborateurs de services marketing ou communication, professionnels de l'Internet, juristes, conseils en propriété industrielle, avocats.

Contenu :

- ✓ Tout ce qu'il faut savoir sur le nommage
  - le contexte juridique et économique
  - les différents acteurs et leur rôle
- ✓ Les fonctions du nom de domaine
  - fonctions technique et économique
  - règles applicables
  - comparaison marques / noms de domaine
  - enjeux et moyens d'une gestion cohérente marques / noms de domaine
- ✓ Du bon usage du nom de domaine pour une meilleure visibilité sur Internet
  - nom de domaine et sous-domaines : outils pour structurer l'image du groupe
  - noms de domaine et adresses de messagerie
  - charte d'usage des noms de domaine et de la marque sur le web
  - aspects contractuels
- ✓ Les nouveaux TLDs : quels changements, quels risques, quelles opportunités ?
- ✓ La bonne gestion des différends

irpi
INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

30 janvier 2018

RÉUSSIR SON CONTRAT DE RECHERCHE

Pascaline Deschamps-Sboui,
Directrice juridique et propriété intellectuelle,
Satt Lutech

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ Comprendre les enjeux et les contraintes d'un partenariat industrie / organisme de recherche.
- ✓ Acquérir les outils et méthodes permettant d'organiser la relation contractuelle.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets.
Analyse de clauses contractuelles en groupe.

Public concerné :

Juristes, ingénieurs, collaborateurs de services recherche et développement ou valorisation, responsables de laboratoires, collaborateurs de structures d'interface entre organismes de recherche et entreprises.

Contenu :

- ✓ Les enjeux de la collaboration
  - enjeux pour l'entreprise/ pour l'organisme
  - enjeux contractuels
- ✓ Typologie de contrats de recherche industrie/ laboratoire académique
- ✓ Préparer son partenariat
  - état des lieux des droits de PI
  - gestion de la confidentialité
  - engagements précontractuels
- ✓ Les clauses à prévoir
  - objet et financement
  - confidentialité et publications
  - propriété et exploitation des résultats
  - prévention et règlement des conflits

irpi
INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

24 et 25 mai 2018

LES FONDAMENTAUX DES BREVETS

Guy Puiroux,
Conseil en Propriété Industrielle

2 jours

1300 €

Objectifs :

- ✓ Maîtriser les règles et les outils de protection des brevets.
- ✓ Comprendre le système afin de définir au mieux une stratégie de protection.
- ✓ Découvrir les principales notions relatives à la contrefaçon.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets. Analyse de brevets et exercices à résoudre en groupe.

Public concerné :

Juristes, ingénieurs, ingénieurs brevets, collaborateurs de services recherche et développement ou valorisation, collaborateurs de services propriété industrielle ou de cabinets de conseil.

Contenu :

- ✓ Ce qu'est un brevet et comment l'obtenir
  - inventions protégeables
  - conditions de brevetabilité
- ✓ Les différentes voies de protection
  - le brevet français
  - le mécanisme de la priorité
  - la voie « Euro PCT »
  - le brevet européen
  - aperçu de procédures nationales étrangères
- ✓ L'exploitation du brevet : cession et licence (aperçu)
- ✓ Contrefaçon : anticiper, réagir
  - prévenir les risques
  - résolution amiable / action devant les tribunaux

irpi INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

29 mai 2018

PROTÉGER ET VALORISER SES SECRETS D'AFFAIRES, IDÉES ET SAVOIR-FAIRE

Frédéric Bourguet,
Avocat,
Cabinet Fidal

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ Identifier les actifs protégeables parmi les éléments immatériels non déposés et mesurer les enjeux et les risques du défaut de protection.
- ✓ Acquérir les bons réflexes pour organiser la protection en dehors du dépôt.
- ✓ Connaître les critères de valorisation et savoir estimer la valeur des actifs incorporels.
- ✓ Apprécier les perspectives ouvertes par la proposition de Directive sur la protection du secret d'affaires.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets issus de l'expérience de l'intervenant. Échanges sur les bonnes pratiques et les problématiques rencontrées. Mise en situation par un cas pratique.

Public concerné :

Juristes spécialisés en PI, dirigeants de petites structures, responsables de services propriété intellectuelle et valorisation, collaborateurs de services R&D, cadres de services comptables, animateurs de réseaux (pôles de compétitivité), avocats, conseils en propriété industrielle.

Contenu :

- ✓ Typologie des actifs incorporels non déposés
  - savoir-faire, secrets de fabrique, innovations non brevetées
  - créations protégeables par droit d'auteur
  - méthodes d'affaires
  - ressources humaines et documentaires
  - bases de données et logiciels
- ✓ Présentation du règlement européen sur la protection des secrets d'affaires.
- ✓ Organiser la protection
  - en interne : formalisation, processus et organisation, outils informatiques…
  - par le contrat : confidentialité, clauses PI, transfert de savoir-faire ou de technologies…
- ✓ Valoriser l'immatériel
  - importance commerciale, comptable et financière
  - facteurs de risques (concurrence, restructuration)
  - méthodologie : les solutions de valorisation

irpi
INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

25 juin 2018

EXPLOITER SES BREVETS : CESSION, LICENCE, COPROPRIÉTÉ

Patricia Bedoui,
Juriste,
Thales

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ Mesurer les enjeux des principaux contrats d'exploitation des brevets.
- ✓ Identifier les clauses sensibles afin d'en optimiser la rédaction.
- ✓ Prévenir les litiges.
- ✓ Acquérir les bonnes pratiques de rédaction.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets. Analyse de contrats en groupe. Exercice de négociation contractuelle.

Public concerné :

Juristes, ingénieurs, collaborateurs de services recherche et développement ou valorisation, responsables de laboratoires, collaborateurs de structures d'interface entre organismes de recherche et entreprises.

Contenu :

- ✓ Les principaux contrats : clauses indispensables et leurs effets
  - cession et licence
  - accords mixtes
  - copropriété de brevets
- ✓ Les précautions à prendre et les pièges à éviter
  - respecter les conditions de validité
  - anticiper les effets des contrats
  - repérer les clauses sensibles
- ✓ Méthodologie de préparation d'une négociation contractuelle

irpi INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

24 janvier 2018

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Malvina Mairesse,
Avocat au barreau de Paris

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ Mesurer les contraintes de l'administration en matière de propriété intellectuelle.
- ✓ Apprendre à sécuriser les marchés publics en la matière et à cerner l'intérêt de ces clauses pour chaque partie (public /privé).
- ✓ Garantir la confidentialité et éviter le pillage des offres.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets tirés de l'expérience professionnelle de l'intervenant.
Références à la jurisprudence et aux CCAG.
Échanges de bonnes pratiques.

Public concerné :

Juristes, *bid managers, contracts managers*, chefs de projets, acheteurs…
Tous professionnels du secteur public et privé amenés à traiter des questions de propriété intellectuelle dans les marchés publics.

Contenu :

- ✓ Rappel sur les marchés publics
- ✓ Objectifs et contraintes de l'administration en matière de propriété intellectuelle
- ✓ Panorama des clauses de propriété intellectuelle dans les CCAG
- ✓ Rédiger et sécuriser les clauses de propriété intellectuelle
  - pour les acheteurs publics, lors de la préparation des marchés
  - pour les candidats, dans leurs réponses aux marchés
- ✓ Confidentialité et propriété intellectuelle
- ✓ Droits exclusifs et mise en concurrence
- ✓ Aspects contentieux

irpi INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

14 et 15 juin 2018

LES FONDAMENTAUX DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Pascaline Deschamps-Sboui,
Directrice juridique et propriété intellectuelle,
Satt Lutech

2 jours

1300 €

Objectifs :

- ✓ Mesurer les enjeux économiques et stratégiques de la propriété intellectuelle.
- ✓ Acquérir la terminologie et les grands principes en matière de brevets, marques, droit d'auteur, dessins et modèles.
- ✓ Connaître les outils de protection et de valorisation des créations ou innovations, ainsi que les mécanismes de défense contre la contrefaçon.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets.

Public concerné :

Tous responsables, dirigeants ou collaborateurs d'entreprise, juristes non spécialisés, devant intégrer les enjeux de la propriété intellectuelle dans leur activité.

Contenu :

- ✓ Mesurer les enjeux de la propriété intellectuelle pour l'entreprise
- ✓ Identifier les outils de protection
  - brevets
  - marques
  - droit d'auteur
  - droits voisins
  - dessins et modèles
- ✓ Acquérir quelques bonnes pratiques
- ✓ Exploiter et valoriser ses droits
  - le monopole d'exploitation
  - les principaux contrats : cession et licence
- ✓ Contrefaçon
  - anticiper
  - réagir, se défendre

irpi INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

29 juin 2018

BIG DATA, PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DONNÉES PERSONNELLES

Vincent Varet,
Avocat,
Cabinet Passa Varet

1 journée

650 €

Objectifs :

- ✓ Identifier les contraintes et les risques juridiques liés à l'exploitation de données.
- ✓ Comprendre les relations contractuelles entre les différents acteurs.
- ✓ Savoir reconnaître les éléments protégeables.
- ✓ Acquérir les bons réflexes pour respecter les droits de propriété intellectuelle et les règles de protection des données personnelles.
- ✓ Connaître les clauses clés des principaux contrats.

Moyens pédagogiques :

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets.
Cas pratiques à résoudre en groupe.

Public concerné :

Big data analytics, Big data scientists, directeurs marketing, collaborateurs de directions communication, ingénieurs commerciaux, directeur des systèmes d'information, conseils en propriété industrielle, consultants, avocats, juristes.

Contenu :

- ✓ La protection du Big data
  - la protection des données en tant que telles
  - la protection d'un ensemble de données
  - cas particulier du fichier « clients et prospects »
- ✓ Les contraintes imposées par la protection des données personnelles
  - le cadre légal
  - le traitement de données personnelles : détermination et conditions de licéité
  - les flux transfrontaliers de données
  - l'incidence du règlement européen
- ✓ L'exploitation du Big data
  - la protection et l'exploitation des technologies du Big data
  - contrats et modes d'exploitation du Big data

irpi
INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE

UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires :

8 h 30 - 17 h30

(7 heures de formation)

Déjeuner inclus

Brasserie « Le Palace »

Effectifs :

Entre 5 et 12 participants

par formation

Lieu des formations :

Centre de Formation Permanente

de l'Université Paris II Panthéon-Assas

4, rue Blaise-Desgoffe

75006 Paris

Bulletin d'inscription

également disponible sur

notre site internet :

www.irpi.fr

Métro :

Saint Placide

(ligne 4)

Montparnasse

(lignes 2, 6, 12, 13)

Contact :

01 44 41 56 16

@IRPI_Paris_II

IRPI – institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI)